



**A l'attention de :**

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des clubs du comité du Gard de Judo  
Mesdames et Messieurs les Enseignant(e)s des clubs du comité du Gard de Judo  
Madame et Messieurs les délégué(e)s des clubs à l'assemblée générale fédérale

Nîmes, le 16 septembre 2020

**Objet : Convocation AG du comité du Gard de judo le 26 septembre 2020**

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du comité de Judo Jujitsu, Kendo et DA du Gard qui se déroulera le :

**Samedi 26 septembre 2020 à 9H30**  
**Maison des Associations**  
**2 impasse Jean Macé**  
**30 900 Nîmes**

**9h00** - Accueil et élargement

**9h30** - Ouverture de l'AG

Vous trouverez l'ordre du jour joint à la présente convocation.  
Tous les documents vous seront adressés et mis sur le site : <http://comite-gard-judo.fr>

Nous vous rappelons que conformément à l'article 6 des statuts du comité, l'assemblée générale se compose des associations, à jour de leur cotisation de club fédérale et de l'enregistrement des licences de leurs membres pour la saison en cours.

Chaque association est représentée par son président et un autre de ses membres : l'enseignant ou tout autre membre de 16 ans révolus, désigné par le comité directeur de l'association. Ou par **procuration** délivrée sur décision du comité directeur de l'association à une association présente. Dans ce cas, les voix sont détenues par le président de l'association désignée ou son suppléant. En cas d'empêchement du président, son suppléant est désigné par le comité directeur de l'association.

Les représentants **doivent être titulaires de la licence de la saison en cours (2020-2021)** souscrite dans l'association représentée.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, Mesdames, Monsieur les Enseignant(e)s, Madame, Messieurs les délégués de clubs, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Gérard DUBOURGET  
Président du Comité du Gard de Judo

